



Ministère de l'Aménagement du Territoire National,  
de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Habitat et Politique de la Ville

Secrétariat Général

Direction de la Qualité et des Affaires Techniques

## LISTE DES ENTREPRISES SANCTIONNEES DANS LE SECTEUR DE L'HABITAT ET NON ADMISES A PARTICIPER AUX APPELS D'OFFRES (PROVISOIREMENT OU DEFINITIVEMENT)

En application du Décret n° 2-94-223 du 6 Moharram 1415 (16 juin 1994) tel qu'il a été modifié et complété  
par le Décret n°2-18-76 du 18 Safar 1442 (6 octobre 2020)

N°	Nom de l'Entreprise	N° Certificat	Certificat daté le	Observations
1	SATRAC	RT/224	24 juillet 2007	<ul style="list-style-type: none"> <li>Retrait du certificat</li> </ul>
2	LOBATRAVS	RT/1512	8 octobre 2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>Retrait du certificat à partir du <b>26 novembre 2021</b></li> <li>Refus de l'examen de toute demande déposée par cette entreprise pendant une année à partir du <b>26 novembre 2021</b></li> </ul>
3	TECHNI BUILD	RT/2275	24 janvier 2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>Retrait du certificat à partir du <b>26 novembre 2021</b></li> <li>Refus de l'examen de toute demande déposée par cette entreprise pendant une année à partir du <b>26 novembre 2021</b></li> </ul>